

---

BUENOS AIRES - AoC et révisions organisationnelles : soutien à la responsabilité de l'ICANN

Mercredi 24 juin 2015 – 10h30 à 12h00

ICANN – Buenos Aires, Argentine

RINALIA ABDUL RAHIM : Bonjour à tous, on va donc commencer. Je m'appelle Rinalia Abdul Rahim. Je suis la présidente du comité des améliorations structurelles.

C'est une réunion qui va vous apporter les révisions. Il y a donc des statuts à suivre. Aujourd'hui, nous avons beaucoup de choses à discuter.

Voilà, nous allons commencer par une présentation de l'ordre du jour proposé par Denise Michele, ensuite nous parlerons des améliorations des AoC et des révisions organisationnelles en termes de processus d'amélioration opérationnelle THRA et ensuite nous aurons une mise à jour sur la mise en application des révisions des AoC, des SSR, de la résilience sécurité et stabilité, la révision du WHOIS, la révision de la responsabilité et transparence.

Donc ensuite nous parlerons de la révision AoC achevée puis nous parlerons avec Margie Milam. Ensuite, nous aurons une mise à jour des révisions organisationnelles, Ray Plzak nous fera un résumé général puis Jen Wolfe nous parlera de la révision des statuts de la GNSO. Ensuite, Larisa Gurnick nous parlera des statuts de révision at-large en termes de délai révisé proposé. Bien sûr nous aurons ensuite l'occasion d'entendre vos réactions.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Commençons. Denise ?

DENIS MICHELE :

Merci, Rinalia. Il y a donc un forum de commentaire public qui a été ouvert, qui a commencé mi-mai et qui sera fermé au 2 juillet. Nous avons eu zéro commentaire jusqu'à présent. C'est pour ça que nous voulions une réunion aujourd'hui, pour attirer votre attention là-dessus.

Nous demandons les réactions, les idées de la communauté. Nous nous demandons comment devons-nous planifier ça, toutes ces révisions mandatées et souhaitons avoir vos réactions sur certaines de propositions administratives des révisions elles-mêmes.

L'affirmation d'engagement qui requiert des révisions dans quatre domaines clefs. Bien sûr, il y a des statuts qui exigent une révision de sa propre structure, il y a un calendrier de trois ans pour les AoC et la révision structurelle s'étend sur un contrat de cinq ans.

L'année commence au 1<sup>er</sup> janvier, mais l'année fiscale 2016 commence pour nous au 1<sup>er</sup> juillet.

Si nous suivons la mission des statuts, nous avons trois révisions de l'affirmation des engagements qui commenceront cette nouvelle année fiscale.

La révision sur les nouveaux gTLDs, ensuite la révision sur les WHOIS, puis la révision des SSR – sécurité, stabilité et résilience.

---

Ensuite, nous aurons trois révisions menées par la communauté sur les AoC, at-large, SSAC, NomCom et RSSAC.

On nous a fait part d'inquiétudes remontant du groupe de travail pour la communauté, et nous avons pris en compte l'amplitude des questions et du travail que la communauté a sur la table. Nous avons demandé à ce qu'on nous propose de nouvelles idées de ce côté, des informations.

Par ailleurs, la deuxième équipe de révision pour la responsabilité et transparence a recommandé que l'ICANN améliore ses processus et ses opérations au niveau de ces révisions. Nous avons des propositions en attente de commentaire public. La proposition est que nous allions de l'avant avec les trois révisions d'affirmation d'engagement au cours de l'année fiscale 2016.

Nous allons déployer le SSR2, le WHOIS2 et la révision de confiance consommateur et concurrence. Nous ferons un appel à bénévoles début octobre pour les quatre révisions de structure au cours de l'année fiscale, nous allons permettre une révision at-large. En plus, la proposition qui se trouve sur la table suggère diverses améliorations pour essayer d'aider et de faciliter la conduite de ces révisions, pour qu'elles soient plus efficaces et aient plus d'impact.

Franchement, il nous faudrait plus de temps avant pour faire de la planification, il faudrait plus de soutien pour avoir une bonne définition de l'ampleur du travail à faire et pour que dans cette période de service au delà du rapport final pour le conseil d'administration, cela permette à la communauté et au personnel de

---

s'engager dans une discussion sur les recommandations finales. Ainsi, nous aurons l'opportunité de clarifier les intentions et pourrions poser des questions.

Il y aura donc du temps entre les recommandations et leur mise en application. Nous vous fournirons plus de détails sur les propositions et sur les améliorations.

Pour l'instant, je voulais attirer votre attention sur cette chronologie que nous proposons.

Nous encourageons vraiment la communauté, les AC, les SO, à regarder, à observer leur plan de travail de 2016, pour qu'ils puissent envisager ce qu'ils préféreraient en ce qui concerne le calendrier et nous aider, nous donner leurs réactions pour qu'on puisse arranger leur participation, pas seulement recommander des gens pour qu'ils soient nommés pour accomplir ces révisions, puisqu'elles sont faites par les membres de la communauté. Pour nous assurer que l'ampleur du travail pourra être faite, que l'information soit partagée et que tout le monde fasse bien partie de ce processus de révision.

Je vais maintenant passer la parole à Larisa pour qu'elle vous donne plus d'informations sur l'amélioration des processus.

LARISA GURNICK :

Merci, Denise.

Poursuivons sur ce que Denise disait, il y a des processus déjà en cours autres que ceux qui sont soulignés dans la proposition, alors qu'on

---

utilise les normes mondiales sur la mise en application et le planning de la mise en exécution de ces recommandations.

Le travail sur l'ATRT2, on parlera de sa mise à jour. Vous verrez certains des éléments qui auront à voir avec cela. Il s'agit d'une ampleur de travail claire et concrète, ainsi qu'une chronologie claire et les grandes lignes du budget et des ressources, la mise en place d'une phase de planning. Tout cela se fait trimestriellement.

Aussi, pour un suivi des rapports appropriés, le conseil d'administration et la communauté auront la possibilité de faire une révision des progrès de façon régulière pour s'assurer que le travail de mise en application est bien suivi et contrôlé, sur la base de l'intention de la recommandation de départ provenant de l'équipe de révision.

Nous voulons aussi travailler sur un mécanisme centralisé de suivi pour que toutes les recommandations de chaque équipe de révision des AoC, des autres organisations aussi, puissent être disponibles dans un espace central. Il serait ainsi plus facile de voir les recommandations qui ont été faites, comment elles ont été mises en application et quel est leur statut. Cela, c'est le travail que nous faisons en ce moment.

Nous travaillons aussi à refaire ces pages de l'ICANN qui ont à voir avec les révisions. Nous voulons les refaire, cela va prendre quelques semaines, mais vous verrez qu'il y a aura des améliorations. Les choses seront plus claires, il sera plus facile de trouver les informations pertinentes lorsqu'il s'agit de toutes ces révisions.

---

Un des éléments de recommandation de l'ATRT2 avait à voir avec un planning et un budget améliorés sur les révisions AoC en particulier, mais cela s'applique à toutes les révisions.

Nous mettons en place un processus où le planning et la distribution des budgets sont bien accomplis à l'avance.

Tout le travail nécessaire, toutes les chronologies sont bien anticipées, suivies à travers le processus de révision en elle-même.

En plus, le conseil d'administration pense aussi ajouter des contrôles pour les révisions AoC. C'est un peu similaire à la structure du comité d'amélioration qui supervise les révisions. Ceci est mandaté par les statuts. Il serait donc bon de voir si ce serait utile d'ajouter quelque chose de similaire pour la supervision des révisions AoC.

Donc, notre prochaine étape sur la proposition que nous avons dressée pour vous, la période de commentaire public s'arrête au 2 juillet et nous apprécierions vraiment vos commentaires aujourd'hui. Il y aura donc la possibilité plus tard aujourd'hui de faire vos commentaires, ainsi que par le processus en lui-même. Le conseil apprécierait les réactions de la communauté. Nous verrons cela le 28 juillet, là nous aurons potentiellement assez d'informations pour pouvoir faire un nouveau calendrier de révisions et il y aura un appel aux bénévoles pour les trois révisions AoC dont Denise a parlé. Margie vous donnera les grandes lignes sur la concurrence et la confiance du consommateur. Il y aura un deuxième SSR et un deuxième WHOIS planifiés et vont commencer en même temps. Il y aura aussi un appel aux bénévoles en octobre.

---

Maintenant, je vais passer la parole à Denise pour qu'elle fasse une mise à jour sur la mise en application de la révision SSR.

DENISE MICHELE :

On ne va pas rentrer dans les détails sur le statut de la mise en application des révisions. Cela est toujours mis à la disposition de tous sur le site Web avec le détail des recommandations mises en application, leur statut à chacune. Vous pouvez voir cela sur la diapo à l'écran, mais je vous rappelle que toutes ces informations sont disponibles en ligne. Nous allons faire des mises à jour du site et effectuer le suivi des mises en application pendant le mois à venir. Vous trouverez donc une meilleure manière d'avoir accès à l'information.

Nous avons eu 28 recommandations proposées par l'équipe de révision, elles ont toutes été acceptées par le conseil d'administration.

A peu près la moitié sont complètes en termes de recommandations, 46%, d'ailleurs de ces projets sont en phase de mise en application. Nous allons plus de détails sur tout ce qui est budget et sur beaucoup d'autres améliorations. Le cadre de travail du SSR, et tout ce qui relève de la mission du SSR de l'ICANN.

Si vous avez des questions spécifiques à ce sujet, nous serons heureux d'y répondre.

En attendant, je vais passer la parole à Margie.

---

MARGIE MILAM :

En ce qui concerne la révision du WHOIS, il y a eu des recommandations en 2012. 57% des celles-ci sont complètes, 37% sont en cours. Celles-là sont liées à du travail fait par la communauté, il y a donc du travail en cours pour l'élaboration de politiques. Il s'agit de services proxy, il y a des processus PDP en cours, des versions préliminaires aussi en cours. Il y a du travail lié aux données de l'IDN, du travail en cours pour tout ce qui est traduction et translitération, pour tout ce qui est données de contact. Une fois que cela sera achevé, nous pourrons faire une mise à jour du statut et faire de meilleures recommandations.

Nous planifions l'équipe de révision du WHOIS2 alors que nous sommes encore dans la phase de mise en application des révisions pour la première équipe. Donc, il y a aussi du travail en cours pour d'autres tâches du WHOIS, des tâches d'examen. Il s'agit de mettre en place les services de nouvelle génération.

Donc des tas d'activités sont en cours en ce moment pour le WHOIS, et vous pouvez trouver toutes ces informations sur toutes ces recommandations par ce lien, et voir aussi leur statut.

Larisa va vous parler du statut ATRT2.

LARISA GURNICK :

Pour l'ATRT2, il y avait douze recommandations émises, aucun d'entre elles n'a été complètement mises en application. Les douze recommandations ont été divisées en 115 phases importantes. La moitié a été achevée, l'autre moitié était encore en cours au 30 mars.

---

La prochaine date butoir est au 30 juin. Vous verrez qu'il y a des progrès faits sur beaucoup de recommandations telle que la formation du conseil, plusieurs différentes améliorations faites par les équipes de langue en ce qui concerne le multilinguisme. Il y aussi une proposition d'amélioration de l'efficacité des révisions recommandée ATRT2. Ce travail consiste à s'aligner sur cette proposition.

Il y aussi des progrès en cours en ce qui concerne le plan stratégique. Il s'agit du plan en cinq ans pour l'année fiscale 2016 au niveau du budget et cela est lié à la recommandation 12 de l'ATRT2.

Nous progressons aussi pour ce qui est de mesurer la responsabilité en réponse aux recommandations des deux équipes de révision ATRT1 et 2. Elles ont demandé que des mesures soient mises en place pour déterminer les progrès pour augmenter le degré de responsabilité. Ce travail est basé sur la définition de la responsabilité proposée par One World Trust en février 2014. Il s'agit de recueillir des paramètres de performance clefs pour ainsi pouvoir mesurer la confiance au niveau de l'ICANN.

Maintenant, je vais passer la parole à Margie, on va pouvoir parler des révisions à venir.

MARGIE MILAM :

Merci, Larisa. Je voudrais passer du temps sur les nouvelles révisions qui vont commencer en octobre. Celles qui parlent de la concurrence et de la confiance et du choix du consommateur.

---

Dans l'AoC, nous regarderons, nous observerons tous les éléments des programmes de nouveaux gTLDs. Quel impact il y a eu au niveau de la confiance et du choix du client et de la concurrence ? Nous conduirons un processus d'évaluation pour voir quelles sont les sauvegardes qui ont été mises en place pour régler les pressions.

Donc quand vous pensez à l'ampleur du travail de révision AoC, ça va couvrir beaucoup de sujets comme la protection des droits. Nous avons eu une réunion hier, avant-hier aussi d'ailleurs, lundi, sur les révisions en cours en ce moment à l'ICANN, et surtout dans l'examen des programmes de nouveaux gTLDs.

Il y a beaucoup d'activités, beaucoup de choses vont se passer au niveau de ces révisions singulières. C'est important de savoir que ce n'est pas juste pour une seule et unique fois, ça va commencer avant la fin de l'année mais il y en aura une autre dans deux ans, et encore une autre tous les quatre ans.

Pour vous rappeler comment ces révisions fonctionnent : une fois que l'équipe a fait ses recommandations, elles vont au conseil d'administration de l'ICANN, puis le conseil a six mois pour émettre un AoC et un plan d'action.

Ce sont des plans très détaillés, qui regardent un peu comment ces recommandations sont mises en application. Par exemple si on revient voir le GNSO pour l'équipe WHOIS, on demande que de nouvelles politiques soient élaborées le cas échéant.

---

C'est donc un processus très long mais cela devrait démarrer à la fin de l'année.

Maintenant plus spécifiquement, l'AoC parle de la façon dont l'équipe de révision va être formée. Les membres incluront le président du GAC ou la personne qui sera nommée, le PDG de l'ICANN et certaines personnes qui seront désignées, ainsi qu'un représentant des AC et SO, et des experts indépendants.

Nous aurons donc un groupe assez important pour essayer de traiter tous les sujets en cours. La composition de ce groupe doit être approuvée par le PDG de l'ICANN et cette discussion aura lieu après la réunion de Buenos Aires, alors que nous nous préparons à l'appel aux bénévoles au mois d'octobre.

Nous voulons nous assurer que cet appel aux bénévoles et aux experts que nous cherchons, quand nous cherchons des volontaires, nous essayons de trouver ceux qui sont experts pour tel ou tel groupe.

Nous pouvons déjà anticiper pour le programme des nouveaux gTLDs, il y a déjà beaucoup d'informations qui doit entrer dans cette révision. Donc, les paramètres qui ont été recueillis par la communauté. Par exemple auprès des groupes du GNSO, de l'ALAC, ces mesures ont été approuvées par le conseil d'administration. Il y a une étape dans le planning pour leur publication après Buenos Aires.

Il y a des paramètres très détaillés qui entreront dans cette révision et là aussi deux sondages en cours. Un sondage économique conduit par le groupe qui fait les analyses et puis un sondage de consommateurs

---

effectué par l'entreprise Nielsen. Nielsen a déjà publié certains de ses résultats - lundi, nous avons parlé de ces questions. Cela nous permettra d'établir une base, comme ça dans un an, nous pourrons faire un sondage de suivi pour voir si ces données ont changé. Ainsi, on pourra voir s'il y a plus d'expériences vis-à-vis des nouveaux gTLDs.

Une des questions que nous prenons en compte aussi, c'est comment gérer la taille de l'équipe de révision. Comment identifier les membres qui reflèteront une bonne diversité à travers les SO et les AC, qui auront la bonne expérience technique que nous recherchons pour notre équipe de révision.

Nous sommes également inquiets concernant la question de largeur de bandes. Beaucoup de travail en cours dans la communauté.

Ensuite, une des questions discutées ces derniers jours, c'est comment cette révision est reliée aux autres révisions en cours par l'équipe de GDD au GNSO, par exemple sur les programmes des nouveaux gTLDs. Il y a beaucoup de questions liées à cela.

En ce qui concerne la transition IANA, il y a aussi beaucoup de discussion à propos de l'inclusion de la révision AoC aux statuts.

Comme je l'ai dit par rapport au calendrier, on est en train maintenant de penser à toutes ces questions d'informations, sachant qu'il y a un appel à volontaires fin septembre, début octobre. A mesure qu'on avance, il s'avère que l'équipe de révision va devoir se réunir au début de l'année prochaine et nous prévoyons, en gros, une année de travail, ce qui veut dire que la recommandation – et là encore cela dépend des

---

décisions prises par le comité de révision et son président – mais nous prévoyons que cette révision soit faite d'ici mars 2017.

Sur ce, je vais céder la parole à Chris.

CHRIS DISSPAIN :

Bonjour à tous. Excusez-moi, je suis un peu en retard.

Brièvement, je vais vous donner un aperçu de ce qu'a fait le conseil d'administration pendant toutes ces années dans le domaine de la révision.

Nous avons mené une évaluation de la mise en œuvre récemment, avec un groupe de quelques membres ad hoc du conseil d'administration pour passer en revue chacun des ATRT2, SSR et WHOIS pour voir quelle est l'évolution, identifier les problèmes, suggérer des améliorations et s'assurer que la mise en œuvre et suggérer des améliorations donc, pour des révisions à venir.

Donc une petite équipe divisée en équipes de deux ou trois personnes pour passer en revue les révisions ATRT2, WHOIS et SSR. Pour vous donner quelques exemples, sur l'ATRT2, la révision que j'ai menée, nous pensions qu'il fallait publier pour la communauté des progrès plus détaillés, parce que très souvent des choses sont faites mais on ne le sait pas. Egalement, dans certaines situations, on ne savait pas très bien ce qui était finalisé. Qu'est-ce qui marque une recommandation comme étant finalisée ou achevée ? Souvent, il est difficile de voir les interdépendances entre les recommandations et il est important de marquer ces interdépendances.

---

J'ai également recommandé au conseil d'administration, sur l'ATRT2, que le comité de gouvernance travaille en étroite collaboration pour s'assurer que les recommandations arrivent à bon port.

Donc, tout cela a donné lieu à une série de suggestions et à la fin, nous nous sommes aperçus qu'il y avait des problèmes communs, communs à ces révisions. Notamment la recommandation qui vise à partir du principe qu'il y a des ressources non allouées par l'ICANN et par la communauté, donc passablement un problème d'argent mais aussi d'effort et de temps. Par exemple, peut-être qu'il n'y aurait rien de mal à revenir à l'équipe de révision de l'ATRT2, de dire « voilà, tout va bien, voilà ce que nous voulions faire », pour ne pas essayer de tout faire en même temps. Ou bien être plus critique par rapport au fait de prendre nos propres décisions quant aux priorités.

Autre point, un problème de contingences. Par exemple, sur l'ATRT2, il y a toute une série de recommandations par rapport au GAC. Donc il y a une contingence là, puisque le GAC a demandé à s'engager et à travailler là-dessus. Donc on a examiné tout cela et je crois qu'on a retenu quelques leçons très intéressantes pour la gestion future des révisions.

Autre commentaire que je voulais faire brièvement – je suis sûr que vous le savez d'ailleurs – mais bien entendu, le travail que nous faisons sur la restructuration du cadre de révision réservera un espace pour le CCWG et les recommandations du CWG qui impliquent des révisions qui doivent s'intégrer dedans. On ne sait pas très bien quand, mais dans un avenir proche.

---

Est-ce que j'ai couvert tout ce que vous vouliez que je couvre ? Parfait.

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci, Chris. Ça, c'était la mise à jour sur ces révisions d'affirmation d'engagement.

Je vais maintenant céder la parole à Ray sur les révisions d'ordre organisationnel.

RAY PLZAK : Je vais passer en revue très brièvement les diapos compliquées que vous avez à l'écran. L'objectif, bien entendu, c'est d'être en conformité avec l'examen des statuts d'efficacité organisationnelle.

Donc mesurer l'efficacité de l'organisation, essayer de mettre en place une structure en comprenant l'origine des problèmes, en mesurant l'efficacité de l'organisation. C'est comme si on essayait un peu de régler les problèmes du Titanic en bouchant les trous. Donc le résultat de cette révision implique des changements structurels.

Dans les changements faits entre le premier cycle et ce cycle-là, il est apparu clairement que les membres de cette équipe de révision étaient des membres de l'organisation qui fait l'objet de la révision, mais Jen en dira un peu plus. Ça, c'est un peu l'élément clef de la révision. Cet examinateur indépendant joue ce rôle et les critères qu'ils utilisent sont des critères qui lui sont transmis, ce n'est pas lui qui les inventent. Donc un critère commun à toutes les révisions, par exemple, tout le monde à l'ICANN est élu par voie électorale et ces

---

élections fonctionnent selon les mêmes critères. Tout le monde tient compte du niveau de diversité et du degré de participation. Donc là en ce qui concerne le cas particulier de l'organisation, l'examineur indépendant a pris en compte ce domaine de travail.

Ensuite un rapport, et enregistrement des documents. Là encore participation des membres de la communauté. D'abord, un effort de la part du personnel et de l'examineur indépendant. Cette évaluation complète a impliqué un examen de l'organisation de la communauté ICANN, et ce qui a été présenté dans cette évaluation complète, à savoir que l'examineur indépendant pourrait avoir l'idée de présenter les toutes nouvelles idées, donc passer en revue en détail la manière dont les réunions ICANN sont préparées en parlant à un certain nombre de personnes en changeant les questions qu'il pose à ces personnes. Donc nous essayons d'avoir des normes ici.

Les critères, comme je vous l'ai dit, sont objectifs, et plus important encore, ils sont cohérents et constants dans leur application.

Nous commençons déjà à retenir les leçons de la révision de la GNSO en appliquant ce qui s'y passe à la révision plus large, en appliquant également ces enseignements à d'autres révisions.

Le cycle de révision, on l'a dit, est sur cinq ans. Donc que faites-vous sur cinq ans ? Vous ne passez pas cinq ans à avancer à tâtons et voir ce que vous trouvez. Non, vous faites toute une série de choses, vous planifiez. Il y a six mois qui sont consacrés à la planification. Egalement évaluation de l'évolution des travaux jusqu'à cette date - ce peut être des évaluations faites par l'organisation- la formulation

---

de la finalisation des critères et l'engagement d'enregistrement fiduciaire pour qu'un fournisseur devienne un fournisseur ou un examinateur indépendant.

Cette révision a pris neuf à douze mois, puis six mois pour planifier la mise en œuvre, et j'aimerais ici revenir un peu sur cette révision. Ce n'est pas simplement un travail en cours, c'est un aller-retour incessant entre les parties prenantes de la révision et l'examineur indépendant, tout cela dans la même période. Donc, planification de la mise en œuvre, l'examen de cette mise en œuvre va peut-être consister à définir la recommandation et effectivement voir l'urgence, les priorités des recommandations. Certains sont prioritaires et immédiates parce qu'elles requièrent une mise en œuvre immédiate. D'autres peuvent être mise en œuvre à moyen terme et d'autres encore à long terme.

En fonction de ces critères – court terme, moyen terme ou long terme – bien entendu les recommandations à long terme vont passer dans le plan stratégique, les recommandations à court terme vont également s'intégrer au plan de mise en œuvre ainsi que dans le plan opérationnel et toutes ces recommandations, y compris celles à moyen terme, vont être incluses dans le budget.

Pour ce qui est des recommandations en cours et celles à prendre en considération, une partie de ce plan de mise en œuvre concerne un plan de budgétisation. C'est-à-dire s'il faut que ça rentre dans le cycle, l'idée ici c'est que les choses avancent et ne soient pas retardées.

---

Ensuite, il y a une période d'un an environ pour mettre en place des améliorations et travailler là avec des implications en termes de plan et de budget et continuer à travailler.

Ensuite, une période d'environ deux ans avec un travail du côté opérationnel. Deux années pour travailler réellement sur ces recommandations et sur la mise en œuvre de ce plan de travail.

Etant donné qu'il s'agit d'un travail en cours, il faut prendre des clichés instantanés de chaque situation et les prendre en considération pour la prochaine révision et l'intégrer au cycle.

Vous voyez ici un calendrier qui s'étend donc sur environ deux ans avec beaucoup de choses dedans, je ne vais pas le détailler, il est très chargé, mais c'est ce dont je viens de vous parler à l'instant. Et ça, c'est important : les rôles et les responsabilités qui figurent à l'écran. Si vous regardez, la personne qui vient du conseil d'administration, dans la troisième colonne, il y a peu de tâches ici. Pourquoi ? Parce que c'est l'organe qui accepte et qui joue un rôle de supervision. Donc vous voyez des responsabilités relèvent de la révision de l'organisation elle-même avec les choses qui peuvent être faites, ce qu'ils ne peuvent pas faire et ce qui est réellement important.

Le personnel joue un rôle de facilitateur, ainsi qu'un rôle d'arbitre. Non pardon, justement pas un rôle de facilitateur ni de dictateur, bien au contraire.

Une fois les rapports finis, le rapport est accepté par le conseil d'administration, il y a une recommandation faite par le comité et une

---

fois que ce plan de mise en œuvre est mis en place, il est approuvé par le conseil d'administration et recommandé par le comité, une fois que le comité a fait la supervision par l'intermédiaire de rapports réguliers et une fois qu'on s'est assuré que ce plan est ce qu'il doit être et qu'il est approuvé par l'examineur indépendant.

Je vais maintenant céder la parole à Jen, mais j'aimerais avant cela la féliciter publiquement pour l'excellent travail qu'elle a fait. Elle a rendu un énorme service à la GNSO et la GNSO devrait reconnaître ces efforts de Jen au service de la communauté.

Maintenant que je l'ai dit, Jen, je te cède la parole.

JENNIFER WOLFE :

Merci beaucoup. Merci, ça a été un plaisir de présider ce groupe de travail pour la révision de la GNSO.

Par rapport au calendrier et à l'endroit où l'on se trouve, ce rapport est soumis au commentaire public jusqu'au 30 juillet, 20 juillet pardon. Nous avons dédié beaucoup d'efforts et de temps pour faire en sorte que ces recommandations soient utiles et pour qu'il y ait des améliorations permanentes. Nous avons eu un certain nombre de réunions et après avoir pris en compte les commentaires de la communauté, et après les interactions permanentes entre notre groupe de travail et le personnel, le rapport final sera publié fin août. Il sera soumis au conseil d'administration et une fois que le conseil d'administration accepte ce rapport, nous le mettrons en œuvre et avancerons.

---

Hier matin, nous nous sommes réunis pour voir comment organiser les recommandations, fixer des priorités et commencer à créer un plan pour la mise en œuvre.

Dans le rapport qui est très long, et je vous encourage d'ailleurs à lire le résumé qui reprend toutes les recommandations et les informations pertinentes, mais tout est inclus dans ce rapport et les annexes. Nous avons inclus 36 recommandations sous quatre thèmes clefs, à savoir la participation à la représentation, le développement perpétuel, la transparence et l'alignement vis-à-vis de l'avenir de l'ICANN. C'est, je vous le répète, un rapport assez long, donc si vous voulez lire le résumé, il contient toutes les informations pertinentes.

Ce processus a été très intense, nous avons eu des blogs, des vidéos, nous avons créé un modèle pour aider et faciliter les commentaires publics, je sais que c'est un long rapport, mais ce modèle vous aide à remplir et à envoyer vos commentaires sur chacune des recommandations.

Nous avons commencé à regarder la faisabilité initiale, y compris l'évaluation de toutes les recommandations proposées. Nous sommes en train de travailler en tandem avec tous dans ce processus et nous attendons vos commentaires, de vous, de la communauté et des parties prenantes.

Pour résumer un peu les choses, au fur et à mesure que nous avançons dans ce processus, nous nous sommes rendus compte clairement que nous manquions de temps. L'ICANN étant passé par ce processus qui a duré un an, il s'avère important que la communauté

---

réponde et donne les commentaires nécessaires pour s'assurer que les résultats seront effectivement efficaces et utiles.

Je pense qu'il était important de disposer de ce temps et que ce processus puisse donner lieu à un meilleur résultat.

Je vais céder la parole à Larisa, me semble-t-il.

LARISA GURNICK :

Quelques commentaires maintenant, par rapport à la révision at-large, en fonction du calendrier proposé qui est soumis au commentaire public.

Enseignements tirés des révisions précédentes et des informations fournies concernant les améliorations des processus, tout ça est disponible dans ce projet. Il y a un groupe de travail constitué qui est présidé par Holly Raiche et il commence à passer en revue une série de choses.

D'abord, ils sont en train de mener une auto-évaluation préliminaire pour le passage en revue des examens émanant des révisions précédentes en examinant non pas seulement dans quelle mesure ces recommandations ont été mises en œuvre, mais également en examinant le niveau d'efficacité de la mise en œuvre de ces recommandations.

Ensuite, ils travaillent sur la création de pratiques normalisées de révision de sorte que lors du lancement du RFP en novembre, nous puissions disposer de normes formelles pour le RFP. Cela nous permet

---

de prévoir qu'un examinateur indépendant soit sélectionné dans la première partie de l'année 2016 et d'ici avril 2016, l'examineur indépendant commencera son travail de révision qui prendra 9 à 12 mois, puis le cycle de mise en œuvre commencera au début de l'année 2017.

RINALIA ABDUL RAHIM :

Merci, Larisa. Maintenant, on va passer aux questions-réponses. Je sais qu'on vous a donné d'informations, les révisions impliquent beaucoup d'efforts, ça implique également beaucoup de temps, des contributions volontaires et des ressources énormes de la part de l'organisation, donc on a besoin de vos commentaires.

Pensez-vous que ces révisions sont utiles, que la communauté peut les gérer, et si ce n'est pas le cas, nous voulons entendre votre point de vue.

MARK MC FADDEN :

Alors en fait, très brièvement, j'ai 17 questions tout simplement.

Première question, et je vais les prendre par deux, la première concerne les matériaux que vous avez fournis il y a une heure sur les activités de gestion de projet. Ce qui m'intéresse ici, c'est est-ce qu'on va publiquement le mettre sur le site Web – à savoir ces progrès reflétés sur les activités de gestion de projet ? Est-ce que ça, ce sera public et vous allez l'afficher ? Oui ? Très bien.

Ensuite, pouvez-vous revenir à la diapo numéro 23 ?

---

Alors la question est liée à l'ampleur des révisions, c'est le deuxième point sous la colonne SIC. Pour reprendre votre métaphore du Titanic, est-ce que l'ampleur peut également intégrer les révisions faites par la communauté et non pas seulement par le SIC ? Parce que les révisions qui ont eu lieu auparavant, quel que soit le domaine sur lequel elles portaient, quel que soit donc ce domaine de révision, que ce soit l'efficacité organisationnelle ou autre, ce domaine peut impliquer des efforts plus concentrés ou pas. Non pas que j'ai été en désaccord avec vous par le passé, mais parfois cette ampleur a à voir avec la structure, donc il vaut mieux placer cela en tête de liste plutôt qu'en fin de liste.

RAY PLZAK :

La communauté a eu maintes occasions de fournir tous les critères nécessaires pendant les étapes préliminaires du travail de ce groupe de travail sur la révision. Je ne sais pas combien de réunions vous avez organisées sur la définition des critères, mais beaucoup.

Non, ce que je dis c'est que vous parlez aussi des révisions et des contributions de la communauté, et ce que je dis c'est que vous en avez eu beaucoup de ces occasions. On vous a demandé des informations.

MARK MC FADDEN :

Non, ce que je dis, c'est que la manière dont vous décrivez l'ampleur de la révision, elle est coordonnée par le SIC.

---

RAY PLZAK : Oui, l'ampleur de la révision, c'est la structure du critère. Si vous analysez quelque chose, ce sera inclus dans les critères, et donc la manière dont vous examinez ces critères est déterminée par le fait de savoir si ça va être inclus dans cette révision complète ou dans les entretiens, mais en tous cas il faut que ce soit inclus aux critères de révision.

MARK MC FADDEN : Oui, je comprends cela. Mais ici le problème, c'est qu'il doit y avoir un processus formel qui permet à la communauté d'avoir une incidence sur cette ampleur.

RAY PLZAK : Oui, et c'est le cas. C'est le cas.

JENNIFER WOLFE : Nous comprenons cette préoccupation et nous avons laissé l'opportunité à la communauté de faire des commentaires là-dessus.

MARK MC FADDEN : Oui, il s'agit simplement d'une contribution. Je donne une suggestion de la part de la communauté.

Par exemple, dans les réunions des unités constitutives pour une révision en particulier, on ne peut rien faire dans ce domaine. En fait, c'est une critique sur une amélioration du processus général. C'est-à-

---

dire qu'il faut qu'il y ait des commentaires publics sur l'ampleur de ces révisions.

RAY PLZAK : Oui, je comprends pourquoi vous posez la question, je vous connais bien.

RINALIA ABDUL RAHIM : Je comprends bien le sens de votre intervention. Merci de votre contribution.

Fiona.

FIONA ASONGA : Fiona Asonga, ancienne membre de l'ATRT2 et je participe actuellement au XXWG sur la responsabilité. J'ai une recommandation. Je voudrais savoir si Denise et Tim pourraient également consacrer un peu de leur temps à l'examen de ce sur quoi travaille le groupe de travail sur la responsabilité, parce qu'il y a un certain nombre de recommandations sur ce processus concernant les mécanismes de responsabilité et processus de révision qui pourraient s'intégrer à ce que vous prévoyez de faire. Lorsqu'on a créé cette synergie, on a économisé des efforts et de va-et-vient entre la communauté et le personnel. Donc il ne s'agit pas ici de faire un chevauchement d'activités mais plutôt d'épargner le temps et les efforts des uns et des autres.

---

DENISE MICHELE : Oui, comme l'a dit Margie au micro, on essaie de maintenir ces discussions et de les intégrer à ces révisions, bien entendu, merci.

RINALIA ABDUL RAHIM : C'était Denise Michele au micro.

Chuck.

CHUCK GOMES : Je parle en mon nom propre. D'abord, j'aimerais dire que j'apprécie réellement le fait que le personnel ait décidé de réviser la charge de travail et je pense que c'est quelque chose d'essentiel dans l'état actuel des choses, donc je vous en félicite.

Je vais faire des commentaires sur plusieurs points du rapport.

Je vais d'abord prendre une catégorie, puis je reviendrai à la fin de la queue pour poser des questions.

La révision de la GNSO, j'aimerais reprendre à mon compte ce qu'a dit Ray, Jen a fait un excellent travail en menant les travaux de ce groupe de travail. Donc, toutes mes félicitations.

Un domaine qui va apparaître dans la révision de la GNSO, c'est la fixation des priorités dont vous parliez. Si vous regardez les 36 recommandations, un certain nombre d'entre elles vont certainement avoir des implications financières très importantes. Donc je voulais simplement reprendre ce qu'a dit Chris. Je ne sais pas comment fixer des priorités, mais je veux simplement insister là-dessus parce que si

---

toutes ces recommandations sont adoptées, il va falloir prendre cet aspect-là en considération.

Autre commentaire, et ça c'est un point qui a été soulevé hier à la réunion des parties prenantes. Concernant la mise en œuvre, dans la mesure du possible et en pensant aux efforts de mise en œuvre avec le cycle budgétaire qui est relativement vigoureux et a bien fonctionné cette année, peut-être que ce n'est pas possible parce que vous ne pouvez pas toujours contrôler les calendriers, mais il est important de l'avoir bien présent à l'esprit, parce que si on se trompe dans le cycle budgétaire, peut-être qu'il n'y aura pas de fonds disponibles pour la mise en œuvre rapide.

Point suivant, les délais de tout ce cycle en une seule révision au niveau de l'organisation. La révision de la GNSO va peut-être prendre plus de temps que les trois ans prévus et je me réjouis de voir qu'il s'agit d'un cycle de cinq ans. Mais deux ans, même deux années entières, c'est le moins que l'on puisse envisager pour des changements aussi significatifs.

Je ne sais pas quelle est la solution parce que si vous essayez de l'étendre au delà de cinq ans, ça peut poser des problèmes. Mais une période deux ans, c'est le minimum qu'on peut envisager pour ce genre de choses.

Donc je vous soumetts ces idées, je ne sais pas s'il y a des solutions simples à ces problèmes, mais je vous soumetts ces éléments qu'il me semble importants de garder à l'esprit.

---

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci, Chuck.

RAY PLZAK : Chuck, en ce qui concerne les coûts, il serait peut-être bon d'avoir des avis un peu plus créatifs, de regarder cela de manière plus créative et d'organiser un peu mieux cet effort par l'organisation de projets plus petits, au lieu d'essayer de manger tout le gâteau d'un seul coup, on pourrait peut-être faire morceau par morceau.

Pour les cycles de budgets, c'est absolument critique. Les seules choses qui doivent être gérées, ce sont les choses immédiates qui sont soit en cours et font déjà partie du budget ou des choses qui doivent être prises en considération immédiatement, parce qu'un avion vient de s'écraser ou quelque chose comme ça.

Oui, les considérations par rapport aux cycles du budget sont importantes pour nous. Nous avons cinq ans de travail, nous allons faire au moins deux ans, nous travaillons avec des bénévoles et non avec un personnel dédié qui pourrait travailler 80 heures par semaine. Nos bénévoles dépassaient bien les 20 heures de toute façon.

Tout cela a été pris en compte. Croyez-moi, si on avait pu avoir plus de deux ans, on l'aurait fait.

ALAN GREENBERG : A mon avis, je parle en mon nom, je veux faire des points rapides qui ne nécessitent pas de réponse.

---

D'abord, on n'entend pas souvent cela au niveau public à l'ICANN. Je voudrais remercier le conseil pour sa sagesse. Pas de réactions ? Ah bon.

CHRIS DISSPAIN :

Nancy, on pourrait avoir des roulements de tambour, s'il vous plaît ?

ALAN GREENBERG :

Il faudrait peut-être qu'on envisage de ralentir le processus. Le calendrier de l'ATRT original devait avoir lieu tous les trois ans, la première fois a eu lieu en 2010, puis en 2013 avec deux ans entre les deux. Cette fois-ci, nous présumons qu'il y aura trois ans entre les deux, sinon on recommence au mois de janvier qui vient. C'est déjà un peu en cours, disons.

C'est encourageant de voir qu'il y aura plus de clarté dans la mise en œuvre, de détails pour l'ATRT2. Souvent, on entend des références à des recommandations très spécifiques dont certaines sont très opaques. On doit pouvoir croire que soit il ne se passe rien ou bien quelque chose n'a pas été mentionné, donc j'attends vraiment ces clarifications.

Sur le fait que vous allez établir des priorités, au niveau de l'ATRT2, nous avons décidé que nous n'avions pas une bonne compréhension des informations pour le faire. Nous ne savions pas ce que le personnel ou le budget allaient mettre en œuvre, si nous devions faire une recommandation vers le GAC ou le groupe des finances, ce serait différent. Il n'y a pas de raison que ces choses-là ne se fassent pas en

---

parallèle. Autrement pour moi, c'était complètement opaque qu'on ait à privilégier telle ou telle chose. Si vous vous attendez à ce que les groupes privilégient certaines choses, ils vont avoir besoin de beaucoup plus d'informations de la part du personnel, rapidement, avant la fin de la période de recommandation.

En dernier, je suis heureux d'entendre que le conseil a révisé les révisions. Vous pouvez peut-être envisager de parler avec ceux qui faisaient parler des équipes de révision, ceux qui les ont rédigées, et voir ce qu'ils pensent que la mise en œuvre devrait être.

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci, Alan. Comme vous l'avez dit, vous n'aurez pas de réponse à vos questions, si nous avons des réponses, nous les ferons hors antenne.

HOLLY RAICHE : De toute façon, je voudrais parler des délais au niveau des révisions. Ceci étant dit, c'est un peu une réponse à Mark.

Nous utilisons une chronologie ou un calendrier dans nos critères pour étudier quelles sont les questions que nous devons poser et à qui nous les posons. Nous allons avoir beaucoup d'informations, maintenant, avant que le processus complet commence. Une des questions c'est à qui allons-nous demander ? Pas forcément dans notre communauté, mais à d'autres personnes, leur demander ce qu'ils pensent de nous, et on espère qu'ils seront gentils. Peut-être que Mark voudrait bien faire partie de ce processus et sera gentil avec nous.

---

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci, Holly.

Avri.

INTERVENTION À DISTANCE : Je suis Matogoro Jabhera, je viens de Tanzanie. J'apprécie ce qui a été fait jusqu'à présent.

Quel est le point d'entrée, disons, pour un nouveau nom ? Comment montre-t-on qu'on est intéressé pour se joindre à cette initiative ? Parce que j'ai vu de nombreuses présentations, mais j'ai besoin de savoir à quel moment on peut commencer à participer.

Puis ma deuxième question est sur l'équipe. J'aimerais savoir, sur la diapo numéro 15, j'aimerais bien avoir plus de détails sur l'équipe. Je vois certains montants et tâches complétés, certains non complétés. Je voudrais plus de détails sur cette diapo. J'aimerais pouvoir la comprendre.

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci pour cette question.

DENISE MICHELE : Vous pouvez participer en ligne dans les forums ouverts, en ce qui concerne les révisions sur les améliorations proposées. Si vous voulez participer à l'une des révisions à venir, sur le site ICANN, il sera publié

---

une liste et un appel à volontaires. Il y a donc plusieurs façons de participer. Vous verrez toute une série de participations régionales.

AVRI DORIA :

Je voudrais commenter sur deux choses.

En premier, sur l'ATRT, sur cette révision. Une des choses où je voudrais que l'on soit prudent, qu'on ne soit pas dépendant, en rapport avec le travail que fait le CCWG qui n'a pas encore fait sa proposition, qui doit faire face à cette question.

En ce moment, nous avons un engagement vis-à-vis de l'AoC, nous avons une recommandation pour l'ATRT2, mais le travail de préparation pour le prochain ATRT3 commence trois mois avant la fin de l'année, pour que l'équipe de révision ait au moins un an. On a dû s'assurer de cela pour pouvoir le faire selon un certain calendrier, parce que les règlements de livraison du travail d'ici la fin de l'année sont très restreints. Donc jusqu'à ce que les choses changent, j'aimerais recommander que nous maintenions notre engagement sous le AoC pour commencer cette révision à temps et recommander en fonction du fait que le conseil a accepté, du moins en principe, une recommandation que pour l'ATRT2. Je voudrais aussi recommander que la préparation commence à temps pour que les équipes soient en place début janvier et puissent commencer le travail. C'est mon premier commentaire.

Deuxième commentaire, je voudrais parler de la révision GNSO, ainsi que des autres révisions AC et SO en général. Ce sont des

---

organisations ascendantes, ce sont des organisations supposées se définir elles-mêmes, et peut-être que le conseil approuve leur définition propre d'une manière ou d'une autre.

Mais les révisions actuelles sont venues de ces organisations. A un certain moment, ils avaient leurs termes de référence que l'on pouvait aller consulter, mais s'ils disaient qu'il n'y aurait pas de révision structurelle, ça voulait dire pas de révision structurelle. Peu importait ce que les autres avaient à dire.

Moi, je trouve que ça pose un gros problème. Tout d'abord, quand il s'agit de regarder la spécificité du GNSO, quand on commence cette expérimentation, durant la dernière révision avec cette notion bicamérale. On avait fait ça pour l'instant, donc ne pas avoir à faire de révision structurelle, c'est un gros problème. Donc, il faudrait peut-être demander à ce qu'on puisse réviser ce que sont les termes des conditions.

Le conseil doit réfléchir à ce qu'est son rôle propre pour faire des révisions au niveau ascendant avec des groupes qui s'organisent eux-mêmes. Ça peut déterminer si le processus de révision n'est pas compatible avec une organisation ascendante.

RAY PLZAK :

Je ne vais pas vous donner une explication avec tous les détails. Peut-être devrions-nous nous asseoir en tête-à-tête et avoir une longue conversation.

---

Il y a deux choses pertinentes. Tout d'abord, il y avait des possibilités au sein des groupes de travail, alors qu'ils ont commencé à mettre en place les critères avec lesquels ils allaient travailler. Les critères sont mis en place en commun, et sont communs à toutes les organisations. Toutes les organisations ont des élections, ainsi qu'une sorte de forums pour identifier quels sont les membres qui participent, toutes les organisations ont des responsabilités vis-à-vis de la diversité de la participation. Ce sont des critères, des attributs centraux, et ils correspondent tout à fait à une organisation ascendante.

Quand on regarde les choses du point de vue structurel, d'un côté, vous ne voyez pas forcément si toutes ces parties sont efficaces. D'un autre côté, on pourrait peut-être insister sur quelque chose qui doit être pris en compte : rien n'a jamais arrêté le GNSO quant au changement de sa propre structure. Ce qui s'est passé la dernière fois, c'est que cela avait été dicté à la GNSO. Mais il n'y a rien eu depuis qui ai empêché la GNSO de dire qu'ils n'aimaient pas ci ou ça et allaient faire des changements. Ce sont des groupes communautaires qui travaillent ensemble. Donc attendre cinq ans pour que ceci arrive, c'est quelque chose que nous ne devrions pas avoir à faire.

J'aimerais bien pouvoir poursuivre un peu cette conversation, mais peut-être pourrions-nous le faire en aparté.

AVRI DORIA :

Dans le rapport, on a vu qu'une révision serait faite sur la base du rapport basée sur la révision, puis un accord et une mise en œuvre.

---

Cela veut dire que nous voulons faire quelque chose d'autre. A telle ou telle date, lorsque que quelque chose nous dira « attendez ».

RAY PLZAK :

Le problème, ce sont les détails de la mise en œuvre. On vous dit que la meilleure façon de faire telle ou telle chose, c'est de changer la structure. Ça, ça fait partie de la mise en œuvre, bien sûr. Donc ce n'est pas seulement que vous avez 2% de personnes qui viennent de tel ou tel endroit qui vont dire que c'est très bien, on dépense de l'argent, on fait un budget de voyage et on envoie des gens là-bas faire le boulot.

Le meilleur moyen de le faire est peut-être de restructurer les choses et de faire un changement physique dans l'organisation, ce qui pourrait peut-être aussi la manière dont vous conduisez vos affaires.

Donc quand il s'agit de mise en œuvre, il n'y a rien qui soit hors limites. Tout ce qu'il faut prendre en considération au final, c'est le temps que prendra la mise en œuvre, le personnel que ça requiert et combien d'argent ça coûte. Tout cela est pris en compte. Si vous voulez faire un changement de structure pour la mise en œuvre, allez-y.

RINALIA ABDUL RAHIM :

Il nous reste quinze minutes, je vais fermer la queue au micro.

Jonathan.

JONATHAN ZUCK :

C'est une réunion difficile parce qu'on a tous le désir de mentionner cinq choses différentes quand on arrive au micro.

Moi aussi je voudrais remercier le conseil d'avoir trouvé un budget pour les CCT et accomplir les sondages. C'était quelque chose d'urgent, qu'on devait faire très vite. Quand il s'agit de la structure, quand on parle de mise en œuvre, c'est un sujet qui a déjà été mentionné.

La frustration, c'est que les choses sont interprétées de telle ou telle manière par le personnel. Dans la façon dont vous formez vos équipes de révision, c'est significatif de voir qu'il n'y a personne de l'IPC par exemple. Il y a une personne du CSG.

Il y a de bonnes choses, mais je pense que c'est une question d'interprétation. Il faut que nous continuions à parler, il y a des améliorations à faire sans forcément passer par des réformes structurelles.

On est là depuis un moment, mais vous parliez tout à l'heure de la révision et de la mise en œuvre de l'ATRT, et vous avez soulevé le sujet de la façon de définir un projet terminé, comment mieux décrire le statut de quelque chose parce qu'on pensait que les choses n'avaient pas été faites.

Deux choses. Je me demande s'il y a d'autres choses qui étaient des erreurs de communication, mais qui peut-être relevaient en fait de la mise en œuvre. Ou bien était-ce un problème de temps ? Pourquoi l'équipe de l'ATRT2 a eu besoin d'apporter des détails de l'ATRT1 à ses recommandations ? Ce sont des choses qui se sont passées et dont

---

nous n'avons pas entendu parler, nous avons pensé que c'était achevé mais ça ne l'était pas. Il y avait d'autres questions en rapport avec la mise en œuvre.

RINALIA ABDUL RAHIM : Est-ce que c'est la fin de votre question ?

Soyez concis, Chris.

CHRIS DISSPAIN : Je ne sais pas de quoi vous parlez quand vous parlez d'éléments de l'ATRT1 ramenés dans l'ATRT2.

DENISE MICHELE : Quand on parle de différences d'opinion sur ce que l'objectif final doit être, et sur chaque recommandation, sur les recommandations de l'ATRT1 que nous avons incluses dans le travail du groupe pour le 2, ils ont ramené certaines de ces recommandations et les ont notées dans l'ATRT2. Un des changements pour l'équipe de révision, c'est de voir qu'il y a assez de temps pour soumettre une révision finale.

Est-ce que ça vous aide ?

JONATHAN ZUCK : Oui, peut-être.

RINALIA ABDUL RAHIM : Chuck.

---

CHUCK GOMES : Une de mes questions, c'était quel est le statut ? Je pense qu'il y avait dix recommandations de l'ATRT1 qui n'avaient pas été achevées, qui avaient été identifiées quand l'ATRT2 a commencé. Je n'ai jamais vu les statistiques sur le taux de complétion de ces recommandations. Le conseil contrôle, et puis d'autres organisations.

Ce serait bon d'avoir un statut sur ces recommandations, vous n'avez pas besoin de me les donner maintenant, à la minute, mais je pense que la communauté mérite de savoir quel est le statut de ces recommandations qui n'ont pas été achevées.

Ma deuxième question, c'est est-ce que le conseil d'administration, le personnel a réfléchi aux implications du changement de PDG au milieu de cette révision ? Parce que le mois de mars va arriver, nous avons le PDG qui partira, et le PDG est un des leaders de certaines de ces révisions AoC. Je pense que c'est quelque chose d'important pour laquelle on devrait planifier.

RINALIA ABDUL RAHIM : Quelqu'un veut répondre ?

MARGIE MILAM : Je peux répondre. Peu importe qui sera le PDG, c'est vrai que c'est une inquiétude, c'est quelque chose dont on doit discuter.

---

RAY PLZAK : En parlant du PDG, s'il se faisait écraser par une voiture, on aurait le même problème, donc c'est très important de faire un planning pour la succession de Fadi.

RICHARD WESTLAKE : Je m'appelle Richard Westlake, de Westlake Governance, et comme vous voyez, nous sommes les examinateurs indépendants sur la révision GNSO en cours. Je ne vais pas parler de la révision GNSO, surtout pas aujourd'hui.

Mais je vais parler de l'invitation d'Alan quand il a dit que ce serait important de parler avec les auteurs de la révision, que l'on pourrait les écouter.

En tant qu'examineurs indépendants, nous ne sommes pas participants directs, mais c'est un cas où nous pensons que ce pourrait être une exception à la règle. Ce que je voudrais, c'est vous faire part de mes observations et ensuite, vous donner quelques évidences de ce processus.

Tout d'abord, félicitations pour cette révision et pour les décisions qui vont suivre.

Tout d'abord, nos observations c'est qu'à travers ces révisions, une majorité du travail doit être faite par des gens qui ne sont pas payés pour le faire. La communauté ICANN est constituée de volontaires, de bénévoles, qui ne sont pas payés, qui dépensent leur temps. Notre sentiment, c'est qu'ils ont énormément de travail, surtout en ce moment. Vraiment, sur la période de temps alloué, avec tous les

---

problèmes de transition de la supervision IANA, avec tout ce qui se passe en ce moment, nous suggérons qu'il est possible que de nombreuses personnes soient surchargées de travail.

Durant la révision GNSO qui est en cours depuis douze mois, le calendrier disait que ce serait terminé en janvier et ça a été étendu deux fois, si je me souviens bien, et notre partie de la révision sera terminée en août. Ces extensions sont le résultat de demandes de la communauté à avoir plus de temps. Pour s'engager dans les 360 révisions, et en plus pour avoir l'opportunité tout simplement d'analyser les recommandations initiales et notre rapport initial, pour être capable de revenir et d'y réfléchir. La participation de la communauté a été très importante et la valeur de ces révisions est diminuée. Il vaudrait mieux prendre le temps au lieu d'aller trop vite et encourager les gens à participer. J'ai admiré la patience des équipes pour essayer de faire participer les gens à ces 360 révisions déployées l'an dernier. Cette révision, par exemple, qui devait durer six semaines et qui a été étendue à plus de trois mois. A la fin, on encourageait les gens à participer, avec de bons retours, mais c'était vraiment du travail difficile.

Donc si je pouvais suggérer quelque chose, très rapidement, c'est que le conseil prenne part à tous les commentaires qui ont été faits concernant la charge de travail. Il faut prioriser leur temps, prioriser les tâches. Nous encourageons les gens qui rassemblent les termes de références et les organisations elles-mêmes à trouver du temps et à participer à ces révisions. C'est important, c'est une grande partie du processus d'amélioration de l'ICANN. Non seulement nous

---

demandons aux gens de trouver du temps, mais il faudrait prioriser les activités sur sur le calendrier. Nous devrions demander aux gens de réfléchir pour savoir si le plan futur - surtout pour les révisions d'organisation qui sont mandatées par les statuts - de voir si c'est important de les faire, ou si c'est important de les faire bien.

RINALIA ABDUL RAHIM : Oui, c'est important de les faire bien et c'est vraiment un sujet très important pour le conseil en ce moment. Le personnel en discute. C'est tout à fait sur notre calendrier. Nous vous demandons vos réactions, vos avis sur le suivi, tout cela a beaucoup de valeur. Je ne sais pas si on a entendu assez d'informations sur les délais et sur la chronologie.

Faites vos recommandations, partagez vos réactions avec le personnel. Si les délais ne sont pas bons, donnez-nous vos recommandations, s'il-vous-plaît.

Nous sommes à la fin de cette réunion. Il y a des liens à l'écran, qui se trouvent sur le site Web de l'ICANN Buenos Aires. Si vous avez des questions, il y a une adresse courrier que vous pouvez utiliser afin que nous puissions continuer cette discussion avec vous.

Merci pour tout, merci beaucoup.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**